

Facture

Nom :

Adresse :

Tel :

E-mail :

N° SIRET :

N° sécurité sociale :

code APE :

N° Maison des artistes :

Ou

N° Aaessa :

n° :

date :

IMPORTANT : même si vous n'avez pas de numéro d'affiliation, précisez si vous dépendez de l'Agessa ou de la Maison des artistes.

Adressée à:

Association l'Esprit du lieu

1 place du Bouffay

44 000 Nantes

Par courriel : contact@exposerinsitu.fr

Exposer InSitu

Maison des artistes avec dispense de précompte

Établissement partenaire :

Date d'exposition :

Forfait frais de déplacement : 50 euros

Forfait rémunération : 440,00 euros brut

	Taux	A régler	Imposable	Non imposable
Brut		440,00	-	-
Contribution diffuseur MDA	1,00%	4,40	-	-
Formation diffuseur MDA	0,10%	0,44	-	-
TOTAL DIFFUSEUR MDA		4,84	-	-

Total à payer : 490,00 euros
quatre-cent-quatre-vingt-dix euros.

* TVA non applicable, article 293 b du code général des impôts

Paiement par virement (**ajouter RIB**)

Fait à en deux exemplaires, le

Nom et signature.

Documents à joindre :

- RIB

- En cas de dispense-précompte Maison des artistes : fournir l'attestation 2019 ou 2020.